



## MoneyGram Plus Rewards

### Conditions générales

Canada – En vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2024

MoneyGram Plus Rewards™ est un programme de fidélité offert par MoneyGram Payment Systems Canada, Inc. et ses sociétés affiliées (« **MoneyGram** ») aux utilisateurs des produits et services MoneyGram® (« **Plus Rewards** »). Plus Rewards offre aux membres certains avantages et récompenses que MoneyGram peut déterminer périodiquement. Les présentes conditions générales (ci-après, les « **Conditions générales** ») régissent l'adhésion et la participation au programme Plus Rewards.

#### 1. Adhésion.

- a. Admissibilité.** La demande d'adhésion à Plus Rewards est ouverte aux personnes ayant atteint l'âge de la majorité dans leur juridiction de résidence. Vous devez fournir et maintenir une adresse de courrier électronique ou un numéro de téléphone exact. MoneyGram peut, à sa seule discrétion, accepter ou refuser votre demande d'adhésion à Plus Rewards. La participation à Plus Rewards devient nulle et non avenue lorsque la loi, la règle ou la réglementation en vigueur l'interdit.
- b. Inscription.** Vous pouvez vous inscrire au programme Plus Rewards dans une agence MoneyGram participante ou via d'autres canaux que MoneyGram peut mettre à disposition périodiquement. Si votre demande d'adhésion à Plus Rewards est acceptée, vous serez inscrit(e) en tant que membre Plus Rewards (un « **Membre** »). Les membres MoneyGram Plus actuels seront convertis en membres Plus Rewards après une transaction admissible.
- c. Exigences d'adhésion.** En devenant membre Plus Rewards, vous acceptez les présentes conditions générales. Vous acceptez de nous fournir des informations exactes à tout moment et de nous informer rapidement de tout changement dans vos informations d'adhésion.

#### 2. Avantages et récompenses.

- a. Cadeau-rabais de bienvenue :** En tant que membre, vous bénéficierez d'une remise de 20 % sur les frais applicables à votre deuxième transaction admissible (définie ci-dessous) après votre date d'inscription Plus Rewards (un « **Cadeau de bienvenue** »). Le cadeau de bienvenue sera disponible 24 à 48 heures après votre première transaction admissible et expirera 90 jours à compter de sa date d'émission.

- b. Crédit de la cinquième transaction :** En tant que membre, après chaque cinquième transaction admissible, vous recevrez une remise de 40 % sur les frais applicables à votre prochaine transaction admissible (le « **Crédit de la cinquième transaction** »). Le crédit de la cinquième transaction sera disponible 24 à 48 heures après chaque cinquième transaction admissible et expirera 90 jours à compter de sa date d'émission.
  - c. Statut Premier :** En tant que membre, après votre cinquième transaction admissible au cours d'une période de 12 mois, vous obtiendrez le statut MoneyGram Plus Rewards Premier (« **Statut Premier** »), qui comprend des récompenses personnalisées et d'autres promotions qui peuvent être déterminées par MoneyGram à sa seule discrétion, et de façon occasionnelle.
  - d. Gestion des récompenses en ligne :** En tant que membre, vous pourrez consulter votre historique de transactions et le récapitulatif de vos récompenses en ligne à l'adresse <https://www.moneygram.com/mgo/ca/en/>
  - e. Transactions admissibles :** Une (« **Transaction admissible** ») est une transaction de transfert d'argent de personne à personne effectuée au cours d'une période de 12 mois dans une agence MoneyGram, ou via d'autres canaux que MoneyGram peut rendre disponible au Canada périodiquement avec un numéro de membre Plus Rewards valide, un numéro de téléphone, un courriel et/ou un NIP qui ont été reçus avec succès par le destinataire désigné et qui n'ont pas été annulés pour quelque raison que ce soit par l'expéditeur, le destinataire ou MoneyGram
- 3. Consentement à recevoir des communications.** Le cas échéant, nous demanderons votre consentement exprès pour vous contacter périodiquement par courriel avec des nouvelles, des offres, des services, des promotions et d'autres communications concernant MoneyGram et/ou d'autres sociétés avec lesquelles MoneyGram entretient des relations. Votre consentement peut être révoqué à tout moment.
  - 4. Confidentialité.** En participant à Plus Rewards, vous consentez à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation et au transfert (y compris le transfert transfrontalier) de vos informations personnelles comme décrit dans notre Politique de confidentialité, disponible sur notre site Web à l'adresse [www.moneygram.com/privacy-notice](http://www.moneygram.com/privacy-notice).
  - 5. Contacter MoneyGram.** Vous pouvez contacter MoneyGram en ligne à <https://www.moneygram.com/mgo/ca/en/help/contact>, par téléphone au 1-800-666-3947 ou par courrier ordinaire à MoneyGram International, Inc. Attn: MoneyGram Plus Rewards, 2828 N. Harwood St., 15<sup>th</sup> Floor, Dallas, TX 75201.
  - 6. Marques commerciales.** MoneyGram, the Globe, MoneyGram Plus Rewards et MoneyGram Plus Rewards Premier et toute autre marque commerciale actuelle et future associée à MoneyGram ou MoneyGram Plus Rewards sont des marques commerciales de MoneyGram ou de ses sociétés affiliées et ne peuvent être reproduites ou utilisées de quelque façon que ce soit sans le consentement écrit exprès et préalable de MoneyGram.

7. **Sous réserve de modification ou d'annulation** : Plus Rewards, ainsi que tous les avantages et récompenses associés, sont susceptibles d'être modifiés à tout moment à la seule discrétion de MoneyGram. Nous pouvons suspendre, modifier ou mettre fin au programme Plus Rewards moyennant un préavis de trente (30) jours. Toute modification apportée à ces conditions générales sera publiée en ligne sur <https://www.moneygram.com/mgo/ca/en/> et vous sera envoyée directement par courriel. Nous pouvons également suspendre votre adhésion à Plus Rewards et/ou annuler vos avantages et récompenses, pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, des déclarations frauduleuses de votre part, ou si la loi, la règle ou la réglementation en vigueur l'interdit.
8. **Aucune valeur monétaire** : Les avantages et récompenses n'ont aucune valeur monétaire, ne rapportent pas d'intérêts et ne sont pas assurés contre les pertes. Les avantages et récompenses ne peuvent être achetés, vendus, combinés ou transférés de quelque manière que ce soit.
9. **Acte de cession**. Vous ne pouvez pas céder, transférer ou permettre à quiconque d'utiliser votre adhésion à MoneyGram Plus Rewards. MoneyGram peut céder ses droits ou déléguer ses obligations en vertu du présent contrat, à sa seule discrétion.
10. **Loi applicable**. Le présent accord et la relation entre les parties seront régis par les lois de la province de l'Ontario et les lois du Canada qui y sont applicables.
11. **Général** : Toute tentative d'endommager délibérément MoneyGram ou le programme Plus Rewards ou le site Web ou de nuire au fonctionnement légitime du programme Plus Rewards de quelque manière que ce soit (comme nous pouvons le déterminer à notre seule discrétion) pourrait constituer une violation des lois criminelles ou civiles et, si une telle tentative était entreprise, nous nous réservons le droit de demander des réparations et des dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi.

Notre incapacité à exercer l'un de nos droits, pouvoirs ou recours en vertu des présentes Conditions générales ou en vertu de la loi, ou tout retard dans ce processus, ne constitue pas une renonciation à ces droits, pouvoirs ou recours. L'exercice unique ou partiel d'un droit, pouvoir ou recours n'empêche pas son exercice ultérieur ou l'exercice de tout droit, pouvoir ou recours.

Chacune des dispositions contenues dans les présentes Conditions générales est distincte et séparable et une déclaration d'invalidité ou d'inapplicabilité d'une telle disposition ou d'une partie de celle-ci par un tribunal compétent n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition des présentes Conditions générales. À l'exception des membres du Québec, en échangeant des récompenses Plus, les membres dégagent MoneyGram de toute responsabilité et réclamation concernant l'échange et l'utilisation de la récompense et toute perte ou dommage causé par les biens et services fournis en récompense. SAUF POUR LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, TOUS LES ASPECTS DU PROGRAMME AINSI QUE TOUT CONTENU SUR LES SITES DES PARTENAIRES DU PROGRAMME SONT FOURNIS « TEL QUEL » SANS AUCUNE CONDITION, REPRÉSENTATION OU GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS MAIS SANS LIMITATION AUX GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU DE NON-VIOLATION.

